

# « Sécuriser les populations face aux incendies »

Mardi 27 février 2024  
de 9 h à 16 h 30  
SDIS à Perpignan





Après midi de 14h00 à 16h30

De 14h00 à 14h30

## Retour d'expériences de collectivités du département

**Présentation d'exemples de bonne pratique et témoignages de communes :** Joseph SILVESTRE (Maire de Corbère) et Marie CHAILLOU (COFOR)

De 14h30 à 15h30

## Autres bonnes pratiques

- **Entretien des équipements DFCI : Contrats avec les éleveurs, brûlages dirigés :** Anne ROUQUETTE - Chambre d'Agriculture des PO et Carole DUPERRON – Société d'élevage des PO

- **Présentation de bonnes pratiques en Catalogne en matière de gestion des « OLD » et coupures d'interface :** David MEYA NOS - ingénieur forestier Generalitat de Catalunya et Ramon NOGUER - technicien Sécurité Civile/DFCI du Consell Comarcal de l'Alt Empordà

De 15h30 à 16h30

## Débats - Échanges

Bilan et clôture de cette  
journée d'actualité

## Exemple de bonnes pratiques

**Entretien des équipements DFCL :**  
**Contrats pluriannuels avec les éleveurs**  
**(MAE = Mesures agri environnementales)**

# Mesures Agri-Environnementales : Entretien de coupures de combustible par les éleveurs

## POURQUOI DES COUPURES PASTORALES CONTRE LES INCENDIES ?

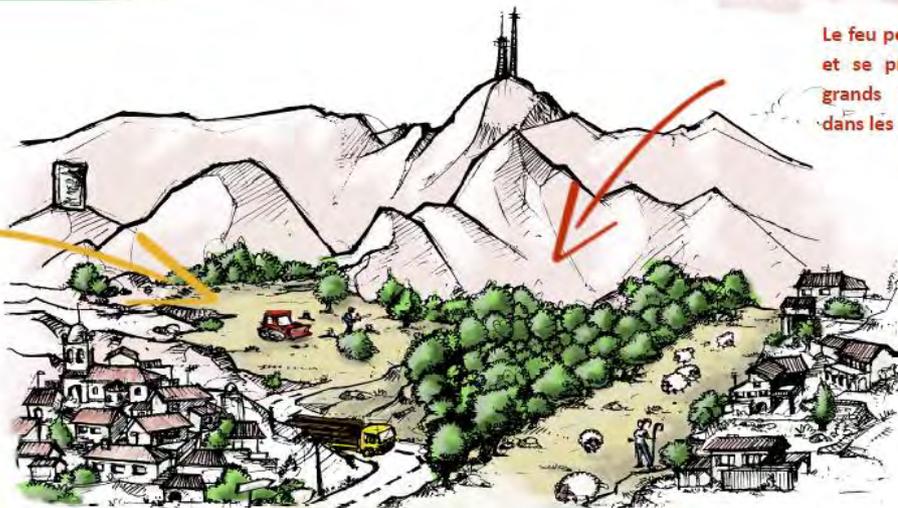


### CRÉER DES « COUPE-FEU » POUR RÉDUIRE LE RISQUE

Pour réduire le risque incendies, les forestiers, éleveurs et pompiers créent des **coupures de combustible**. Elles permettent de ralentir la progression du feu et de faciliter l'intervention des pompiers.

Elle font partie du dispositif de **Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI)**.

Les éleveurs participent à la réouverture des paysages, éclaircissent les sous-bois, débroussaillent ... Ils maintiennent des « discontinuités » entre l'herbe, la broussaille et les arbres pour ne pas propager le feu. Les forestiers construisent des pistes et installent des citernes à eau pour les pompiers en cas de feu de forêt.



### RISQUE INCENDIE MAXIMUM!

Toutes les conditions sont réunies pour la propagation d'incendies de grande ampleur :

- Des **reliefs accidentés**
- Une végétation **dense, continue et fortement combustible**
- Des vents violents
- Un climat méditerranéen avec des **périodes de sécheresse**



**Le feu peut démarrer à tout instant et se propager rapidement ! Les grands incendies restent encore dans les mémoires !**



### PÂTURER LES COUPE-FEU POUR MAINTENIR UN RISQUE FAIBLE

Les coupures de combustible sont entretenues par des **vaches, des chèvres et des brebis**.

Ils entretiennent également des zones en bord de coupeure appelées « renforts ». **Les troupeaux réduisent le risque incendie et créent des zones sécurisées pour lutter contre le feu.**

**Tout est bon à manger !** Herbes, arbustes, feuilles, tiges, glands... La quantité de végétation combustible est réduite et le paysage est préservé et valorisé.

Le pâturage ne remplace pas l'entretien mécanique mais diminue sa fréquence.

Ce type d'élevage est vertueux car il transforme la biomasse combustible en **produits de grande qualité** : viande, fromages... qui contribuent à l'économie locale!

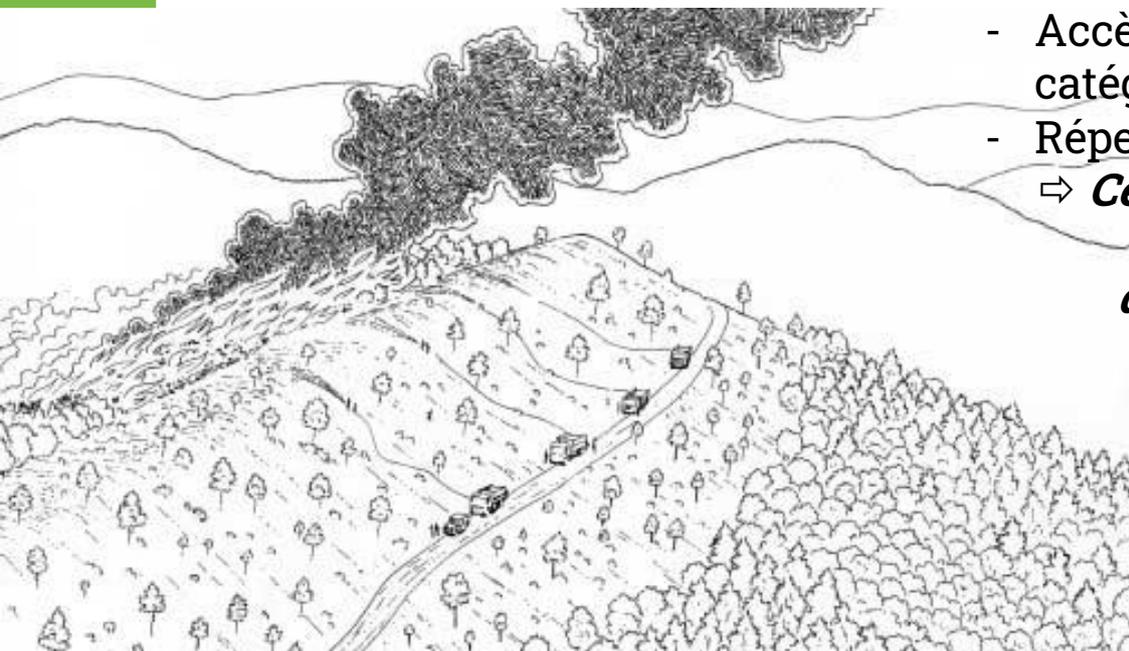
**Tout ceci est possible grâce à des contrats d'entretien « DFCI » !**

Ce qui nourrit  
les animaux ne  
nourrit pas le  
feu !



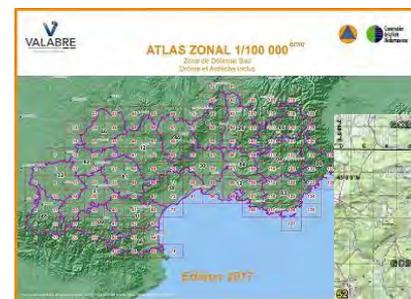
# Coupure de combustible : définitions et objectifs

- Zones débroussaillées : discontinuité horizontale (Ligneux Bas <30%) et verticale
- Localisées stratégiquement (//PAFI)
- Accès normalisés pour les camions pompiers (3 catégories)
- Répertoriées dans l'Atlas opérationnel DFCI
  - ⇒ ***Cette zone doit permettre aux services de lutte de s'établir en toute sécurité pour combattre directement le front de feu. Elle doit être bien disposée et sécurisée au maximum.***



Avec un pâturage adapté et des interventions complémentaires (girobroyage, brûlages dirigés), les éleveurs participent à l'entretien de ces coupures de combustible et des zones adjacentes

⇒ **Coupure Pastorale et zone de Renfort**



# Coupure de combustible : exemples

- Des types de végétation et de ressources pastorales variés



Prunet & Belpuig, Aspres



Montauriol, Aspres

# Coupure de combustible : exemples

Des types de végétation et de ressources pastorales variés



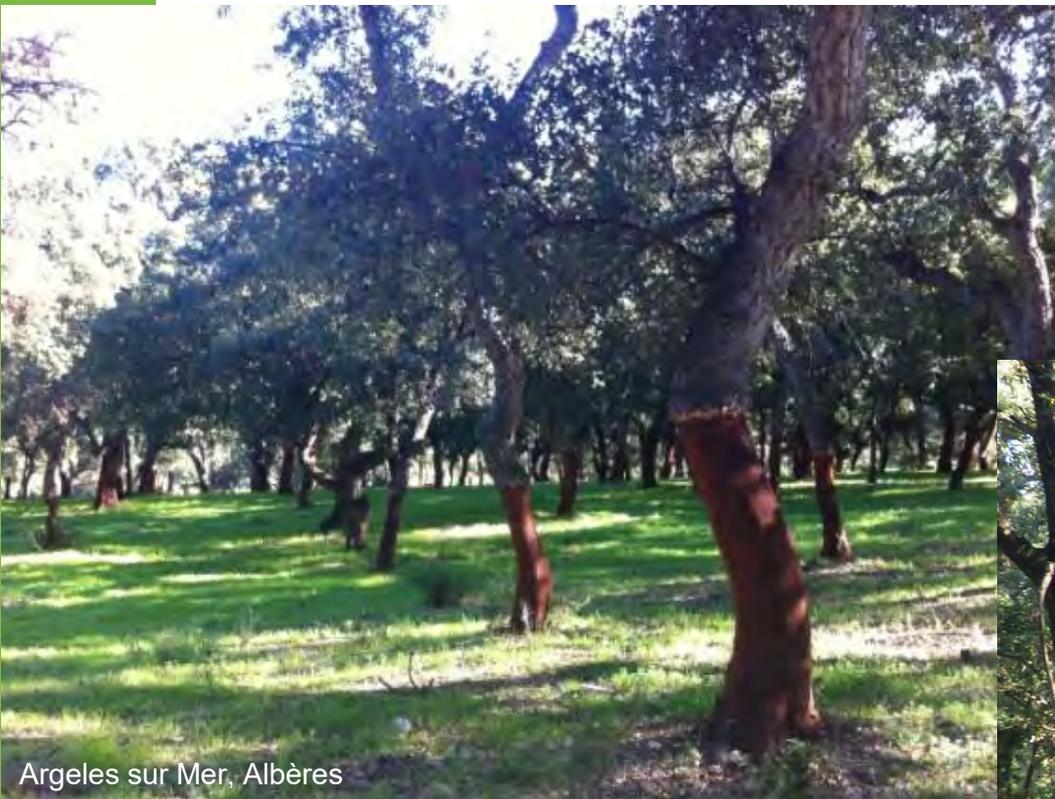
Baillestavy, Conflent



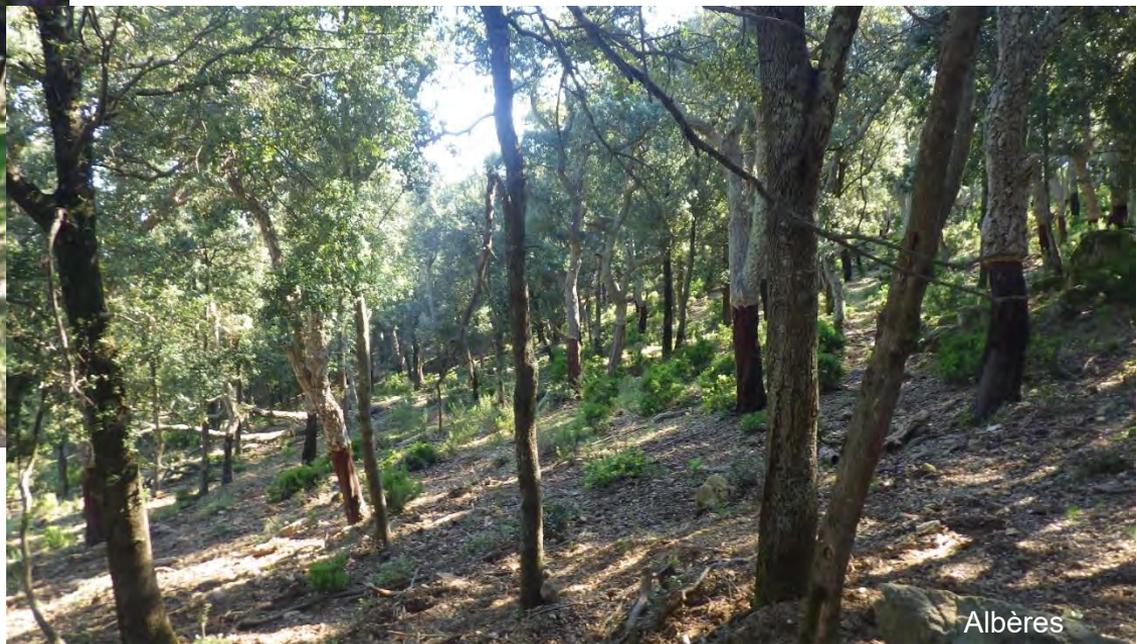
Conflent

## Coupure de combustible : exemples

Des types de végétation et de ressources pastorales variés



Argeles sur Mer, Albères



Albères

# Coupure de combustible : exemples

Des types de végétation et de ressources pastorales variés



# Renfort pastoral : définitions et objectifs

Des zones complémentaires de pâturage

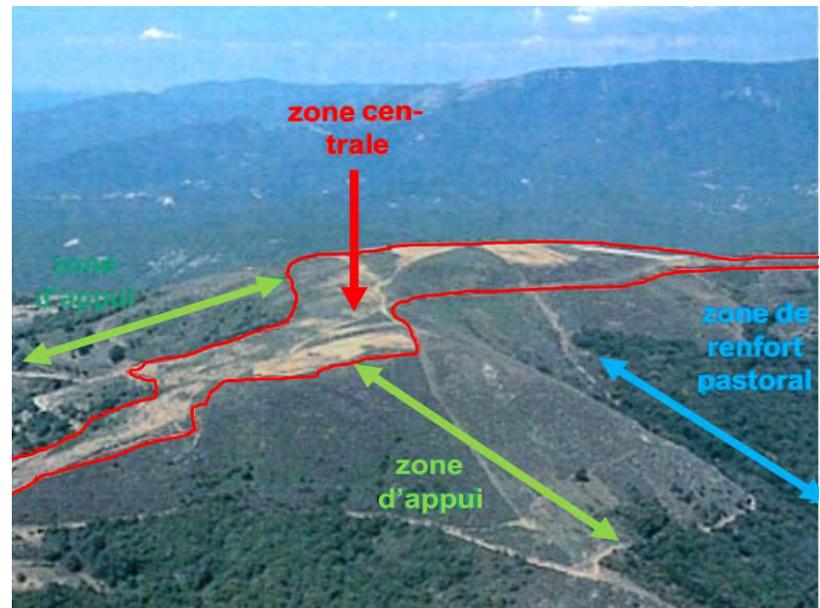
## **Objectif :**

L'objectif recherché est la diminution de la puissance de feu en amont de la zone d'intervention et une réduction du risque de reprise en aval, créant ainsi des zones d'appui pour les services de lutte.

C'est aussi une zone d'appoint fourrager pour les animaux, la gestion de ce territoire se satisfaisant peu de dispositifs trop linéaires. Ces zones sont souvent l'objet d'aménagements pastoraux (clôtures, point d'eau) qui permettent de valoriser la ressource pastorale et d'obtenir un impact qui renforce l'efficacité du dispositif DFCI.

## **Surfaces éligibles :**

Il s'agit de prairies, bois, landes et parcours, semi ouverts, le plus souvent contiguës à une zone stratégique de coupure.



## *Renfort pastoral : exemples*



# Mesures Agri-Environnementales : Entretien de coupures de combustible par les éleveurs

## Entretien des coupures pastorales : A quoi s'engagent les éleveurs ?

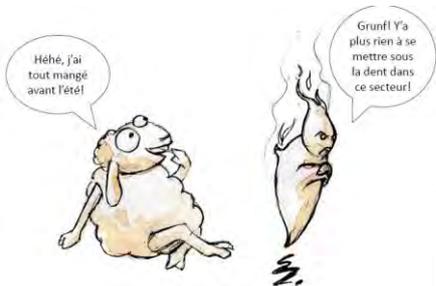
- **A l'entretien (et parfois la création) des zones de coupure** avec :
  - **Débroussaillage** de la zone de coupure mécanique, manuel ou Brulage Dirigé) avec obligation de résultats (et de moyens, selon les dispositifs)
  - Plan de gestion pastorale, avec raclage (pâturage serré) de la strate herbacée avant la période à risque
- **Entretien des zones de renfort** avec un plan de gestion pastorale.

**Des mesures d'accompagnement prennent en charge les surcoûts générés par ces pratiques** (surcoûts d'entretien et interventions pris en charge par l'éleveur, surcoûts d'alimentation, 'manques à gagner' de productivité... ) :

**les contrats agri-environnementaux DFCI ou MAE** (durée 5 ans)

**Mais une rémunération qui ne compense souvent qu'en partie les surcoûts !**

Ce qui nourrit  
les animaux  
ne nourrit pas  
le feu !



# Mesures Agri-Environnementales : Entretien de coupures de combustible par les éleveurs

Depuis **40 ans**, plusieurs générations de MAE se sont succédées  
... avec parfois des interruptions

ANNEES 80 :  
Expérimentations

... avec toujours des changements de règles  
(enveloppes, cahiers des charges, plafonds ...)



**2008-2014 :**

- ~ 1200 ha de coupure pastorale en contrats / > 500 000 €/an d'enveloppe MAEC DFCI

**2023-2027 : Nouvelle programmation PAC**

- Un projet Agri Environnemental avec Enjeu DFCI porté et animé par la Chambre d'Agriculture avec partenariats Cellule pastorale / Forestiers / Pompiers
- 2023 : 14 contrats engagés pour ~ 200 ha de coupures et 700 ha de renfort  
(OBJ : 300 ha coupure sur 2023/2024 – Moy : 210 000 €/an d'enveloppe )

➔ **Besoin de mobiliser plus de moyens pour entretenir plus de coupures pastorales**



# Mesures Agri-Environnementales : Entretien de coupures de combustible par les éleveurs



Une vidéo pour illustrer (*POCTEFA Alberapastur*)

[L'élevage contre les incendies : des partenariats Pastoralisme et Prévention Incendie à ne pas laisser partir en fumée ! - Chambre d'agriculture Pyrénées-Orientales \(chambre-agriculture.fr\)](#)

Contact :

**Anne ROUQUETTE** - Plaine Aspres Albères

Conseillère en élevage

SERVICE ÉLEVAGE

04 68 35 97 65 / 06 75 62 82 15

[a.rouquette@pyrenees-orientales.chambagri.fr](mailto:a.rouquette@pyrenees-orientales.chambagri.fr)



## Exemple de bonnes pratiques

Aménagement du territoire :  
**Les Brûlages Dirigés dans les PO,**  
de la protection des forêts contre l'incendie à  
la régénération des pâturages de montagne

## ■ Définition :

Le brûlage dirigé (ou communément appelé écobuage) consiste à détruire par le feu la partie aérienne de la végétation (broussaille) en conditions hivernales, sur des parcelles qui ne sont pas mécanisables.

Cette opération est conduite de façon planifiée et contrôlée sur un périmètre prédéfini, avec obligation de mise en sécurité.



## ■ Le cadre réglementaire :

- ✓ **Le code forestier** (articles L131-xx)
- ✓ **L'Arrêté préfectoral permanent du 25/06/2019** réglementent l'emploi du feu
- ✓ **L'emploi du feu peut être interdit dans le cadre d'AP temporaires**  
(en cas de vent violent, pollution atmosphérique, sécheresse..)

The image shows two documents. On the right is a French prefectural decree (Arrêté préfectoral) from the Prefecture of the Pyrénées-Orientales, dated June 25, 2019, regarding the use of fire. On the left is a social media post from the Prefecture of the Pyrénées-Orientales, dated February 10-12, 2024, warning about fire risks due to dry conditions and a ban on open fires. The social media post includes a red prohibition sign over a fire.



# Le brûlage dirigé : le cadre réglementaire

## ■ L'Arrêté préfectoral permanent du 25/06/2019 :

En fonction : de la période (01 octobre (15 sept) au 31 mai), du type de végétation, de la zone géographique, des conditions climatiques, de l'origine (agricole, OLD...), des objectifs...

### **Respect des prescriptions de l'Arrêté préfectoral du 25 juin 2019 relatif à l'emploi du feu**

|   |  |   |
|---|--|---|
| Vgtx coupés < 2 m <sup>3</sup><br>Vgtx sur pieds < 100 m <sup>2</sup> | Vgtx coupés > 2 m <sup>3</sup> et <25m <sup>3</sup><br>Vgtx sur pieds > 100 m <sup>2</sup> et < 1 ha   | Vgtx coupés > 25 m <sup>3</sup><br>Vgtx sur pieds > 1 ha  |
| Pas de déclaration  | Télédéclaration sur :<br><a href="http://www.autorisation-brulage66.com">www.autorisation-brulage66.com</a><br>Pendant la période autorisée mais<br>48H au minimum avant brûlage | Passage en commission<br>départementale BD (1 fois /an)   |
|   | Avis de la Mairie → transmission<br>automatique au SDIS<br>Avec respect des consignes  | Autorisation de la commission<br>départementale BD<br>Valable 5 ans<br>Identification sur le site<br><a href="http://www.prevention-incendie66.com">www.prevention-incendie66.com</a> |

## ■ La Commission départementale de brûlage dirigé :

Cette commission de concertation pluridisciplinaire est placée sous l'égide du préfet, via son service instructeur (la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 66). Des prescriptions sont établies pour chaque chantier afin d'assurer la sécurité des opérations de brûlage et la préservation de l'environnement.

### Composition de la Commission Départementale BD 66 Sous l'égide du préfet (DDTM/SNAF)

- DDTM (SNAF – Service forêt)
- SDIS66
- ONF
- RTM (ONF)
- OFB
- CD66
- CA66
- SEPO
- Autres experts si nécessaire



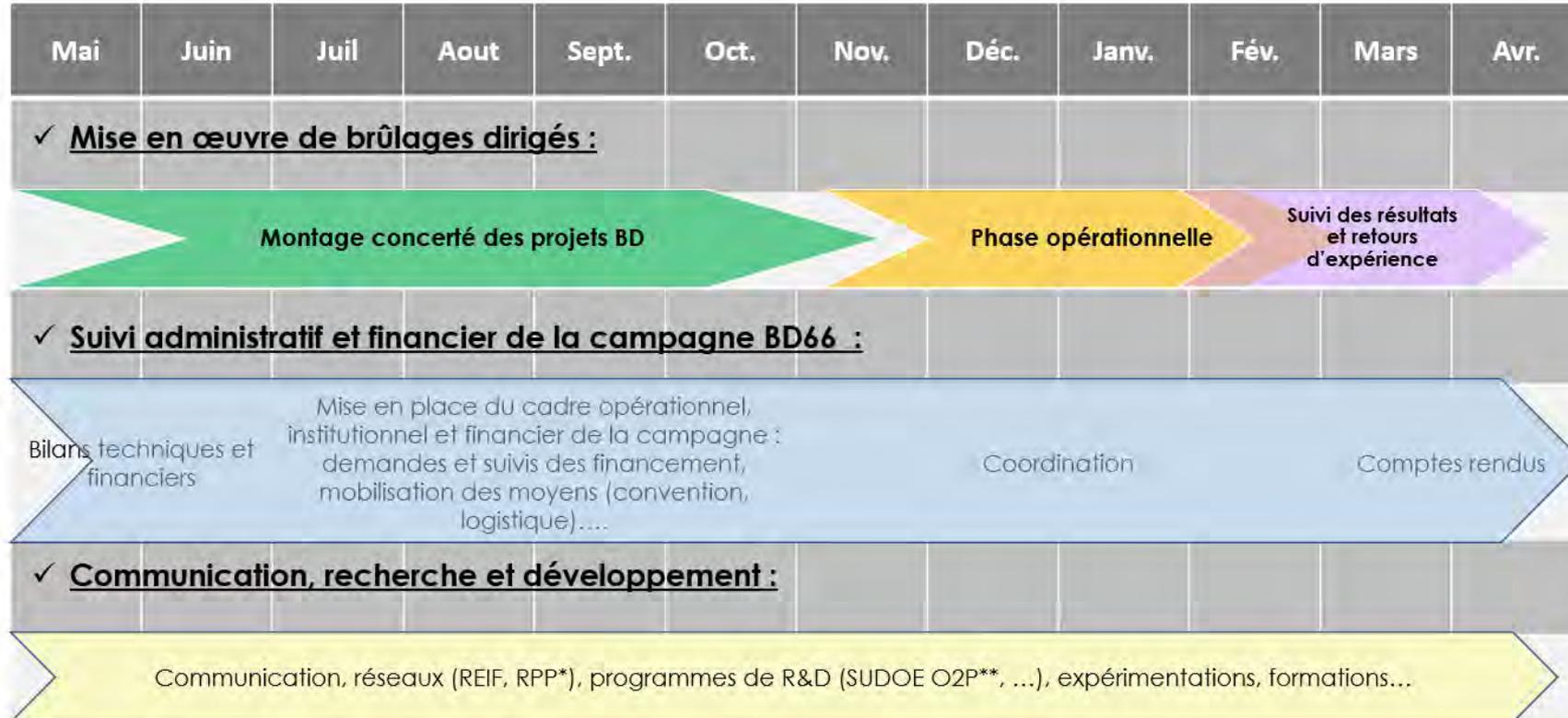


## ■ La Cellule de Brûlage Dirigé 66 (CBD66) :

**La Cellule de Brûlage Dirigé 66** est maître d'œuvre et maître d'ouvrage des opérations de brûlages réalisés dans le département, principalement **à la demande des éleveurs**.

- ✓ **Cellule professionnelle mixte** : composée des services pastoraux et des équipes de lutte contre les incendies (spécialisées en brûlages dirigés et feux tactiques), parmi les plus anciennes (créée par B LAMBERT en 1985/86) et les plus dynamiques.
- ✓ **Maîtrise d'ouvrage/gouvernance** : Société d'Elevage des Pyrénées Orientales (structure agricole, satellite de la Chambre d'Agriculture des PO).
- ✓ **Partenaires associés** :
  - DDTM66, DDPC66, Chambre d'Agriculture 66, Association des AFP-GP
  - Sapeurs-pompiers civils (SDIS66) et sapeurs-sauveteurs militaires (UIISC - ForMiSC/Renfort nationaux)

## ■ La CBD66 - Missions et calendrier : Organiser et coordonner la campagne de brûlage départementale



## MONTAGE CONCERTÉ DES PROJETS (Etude préalable)

Recensement  
de la  
demande

Etudes concertées  
des projets sur le  
terrain, avec  
acteurs concernés

Rédaction des  
projets avec prise  
en compte des  
enjeux

Portés à connaissance :  
– des maires concernés  
– de la Cellule pastorale 66  
– ~50 experts/~20 structures

Présentation à la  
Commission  
départementale de  
brûlage dirigé



Rédaction des  
cahiers des charges  
définitif & devis

Délégations  
techniques

Demandes de  
financements  
(FEADER) éventuelles

Demandes  
d'acomptes

Programmation des  
chantiers

## PHASE OPERATIONNELLE (Réalisation)

Reconnaitances de  
terrain et balisages  
=> planification

Encadrement des  
préparations  
éventuelles  
(layonnages)

Encadrement des  
chantiers de brûlage

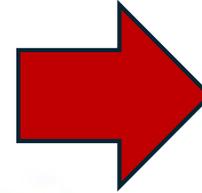
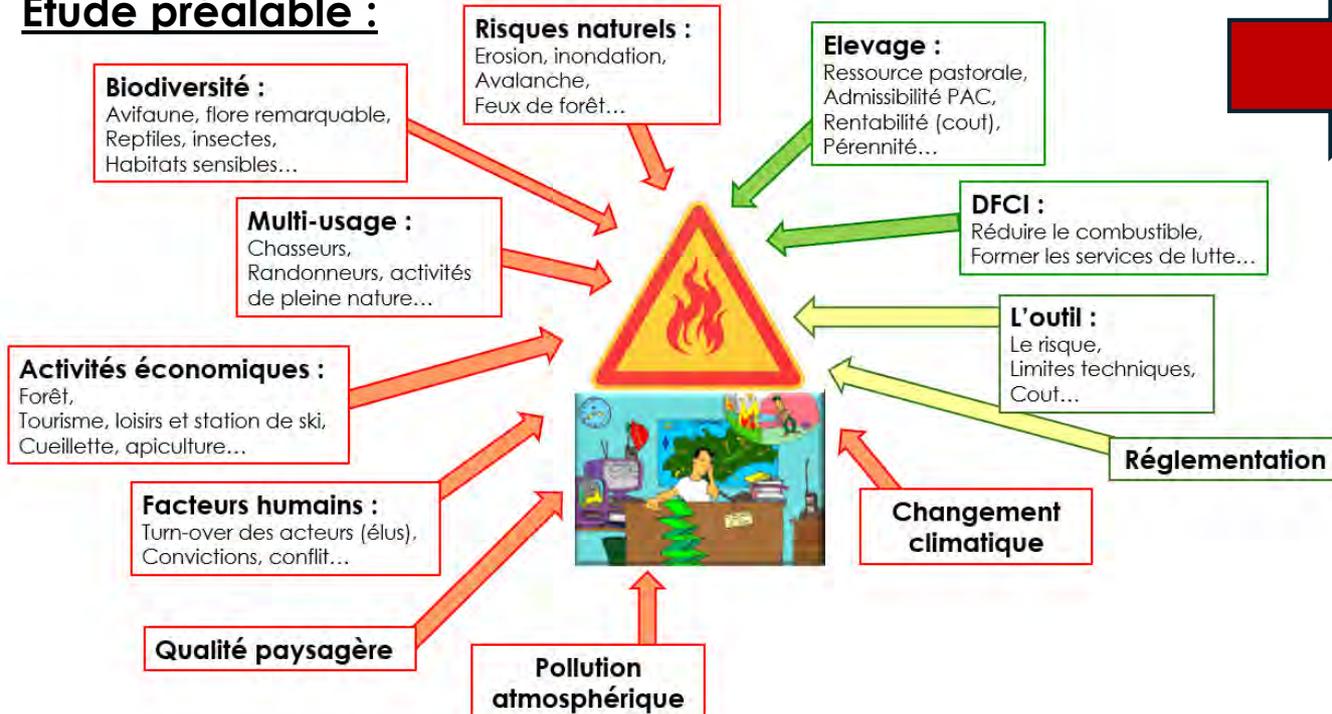
Compilation des  
données techniques  
des chantiers

## SUIVI (Evaluation)

Suivi des résultats et  
de la réponse du  
milieu  
(visites de terrain)

## ■ La prise en compte des enjeux multiples :

### Etude préalable :



### Un cahier des charges, avec :

- ✓ Le diagnostic de la parcelle (dont objectifs et enjeux)
- ✓ Les modalités opérationnelles (dont prescriptions pour assurer la sécurité des opérations de brûlage et la préservation de l'environnement)



Exemple de concertation en zone à enjeux (en Réserve Naturelle + Natura 2000 + site classé + PNRPC + SMC GS + AFP...)

## ■ Les praticiens :

- ✓ Tous les chantiers sont réalisés selon les directives d'un chef de chantier breveté RTBD\*
- ✓ Tous les chantiers sont encadrés par un agent de la CBD66

## ■ Les équipes et les cadres :

- ✓ **La CBD66** (3 brevetés)
- ✓ **Le SDIS66** (~70 équipiers FT/10 brevetés RTBD) :
  - En équipes légères de 5 à ~20-25 personnels
  - Avec ou sans petits moyens en eau, mais avec une grande expérience (équipiers FT)
- ✓ **Les FORMISC** (~270 pax à l'U1/~25 brevetés RTBD) :
  - En sections de ~20-25 personnels ou en compagnies de ~70 personnels, avec des moyens conséquents (6 CCFM + 1 CCGC)
- ✓ **Les éleveurs** (2 éleveurs autorisés)





# Le brûlage dirigé : outil d'aménagement du territoire

## Dans les Pyrénées Orientales, l'outil BD est primordial pour l'entretien du territoire :

- pour l'élevage : pour le maintien de la ressource pastorale et du pastoralisme,
- pour la biodiversité : pour le maintien des milieux ouverts et de la mosaïque paysagère,
- pour la prévention incendie (DFCI) : pour la réduction du combustible et la formation à la lutte,

...du fait de la topographie et de la dynamique de fermeture globale des milieux.

## ■ Les brûlages dirigés pour créer et/ou entretenir les coupures de combustibles :



Celles-ci sont destinées à protéger les massifs forestiers et l'espace naturel en général en cloisonnant les grands incendies par l'ouverture de couloirs larges, dégagés de végétation, où les pompiers pourront lutter efficacement et en toute sécurité.

**Rq.** : Des brûlages peuvent aussi être menés pour prévenir d'autres risques naturels (avalanche, embâcles...)

■ **Les brûlages dirigés pour ouvrir ou maintenir le milieu ouvert afin de favoriser la biodiversité, créant ainsi une mosaïque paysagère :**



Certaines espèces végétales et animales disparaissent du fait de l'embroussaillement. Les brûlages sont un des outils d'intervention pour restaurer les conditions de vie de ces espèces. Ils sont souvent réalisés dans le cadre de contrats environnementaux, ou à la demande de gestionnaires d'espaces naturels ou des chasseurs.

Toutefois dans l'ensemble des brûlages ces préoccupations sont prises en compte.

## **Les brûlages dirigés à buts pastoraux pour entretenir les espaces pastoraux autour des exploitations ou en estives :**



d'Elevage  
des P.O.

Les brûlages pastoraux consistent à contrôler par incinération des espèces végétales non consommées par le bétail qui envahissent progressivement les pâturages, diminuant les ressources à disposition des troupeaux, amenuisant la biodiversité, et banalisant le paysage.

**Le brûlage par taches est le meilleur compromis pour répondre aux objectifs de prévention incendie et pastoraux, tout en préservant la biodiversité.**

## ■ Les brûlages dirigés pour compléter la formation des services de lutte, en dehors de la période estivale :



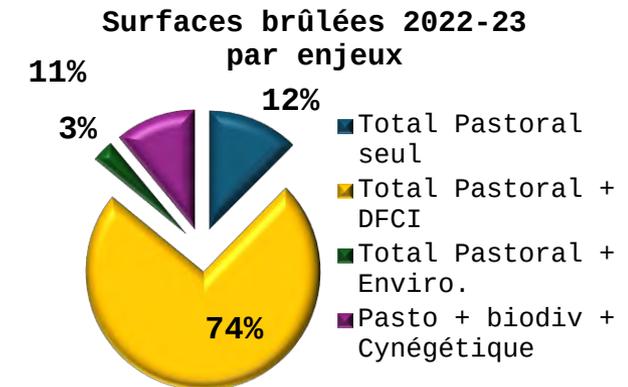
@UIISC1 - 2017

L'usage du feu par ces derniers, leur permet de se familiariser à son emploi et à la lutte à son contact.  
Il est indispensable à l'emploi du feu tactique.

**Rq. :** Des brûlages peuvent aussi être menés à buts expérimentaux.

## ■ Les objectifs :

Dans le département, les brûlages ont pour objectifs principaux de renouveler la ressource pastorale pour les éleveurs et de réaliser des coupures de combustibles (pare-feu) en prévision de la campagne feu de forêt de l'été, en cloisonnant les différents massifs et en déstockant le combustible. Associé aux brûlages, le pâturage des troupeaux permet de pérenniser l'entretien de ces zones.



## ■ Les différents types de brûlages :

**La diversité des milieux et des situations génèrent une multitude de brûlages différents :**

- d'ouverture ou d'entretien,
- en "plein" ou par taches, en mosaïque,
- en altitude, sans eau, en petite équipe appuyée par la neige,
- en piémont sec, nécessitant de gros moyens,
- .....



Brûlage d'altitude en RN, appuyé par la neige ("sans eau"), en équipe légère



Brûlage pastoral + DFCI de landes à cistes et ajoncs appuyé de moyens "lourds"

## ■ La planification des chantiers :

La réussite d'un brûlage dirigé est fortement **dépendante des conditions météorologiques** que ce soit en termes d'efficacité, de planification des risques, et de résilience des écosystèmes.

Afin de préserver l'environnement, ces opérations sont réalisées dans des conditions pédoclimatiques très particulières : avec un sol protégé par le froid ou l'humidité afin de ne pas en impacter les premiers horizons (ne pas stériliser le sol). Pour cela, de nombreuses reconnaissances sont réalisées le(s) jour(s) précédent(s) le brûlage, afin d'évaluer la dessiccation des végétaux et du sol (réalisation de profils culturaux).

Réalisation d'un  
profil cultural  
(ici défavorable)



**PLANIFICATION =**

**Chantiers programmés**

**X**

**Cdts pédoclimatiques**

**X**

**Prévisions météo**

**X**

**Moyens disponibles**

**=**

**ANTICIPATION**

**1 à 3 jrs**

## ■ Suivis et résultats :

Réalisé dans de bonnes conditions, le brûlage impacte peu le sol et la vie qu'il abrite



A gauche : BD (février ou mars)  
A droite : cicatrisation du milieu (mai)



## ■ Suivis et résultats :



### VALMANYA

#### BD DFCI + pastoral :

De g. à d. et de h. en b. :

- Avant brûlage (1/06/2022)
- Brûlage 19/02/2023
- Après brûlage (27/07/2023)

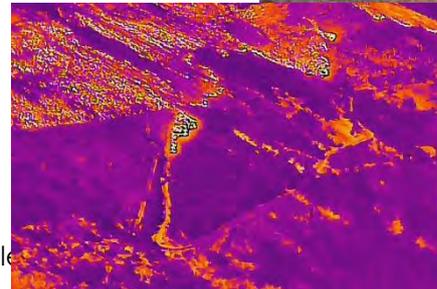
## Des impacts suivis par la recherche

Un nombre conséquent de suivis et de publications scientifiques ont été réalisés en collaboration avec la CBD66 et le REIF\*, concernant l'impact du brûlage dirigé sur l'environnement et les questionnements sociétaux. \*Réseau de l'Emploi Intégré du Feu



## ■ Consignes en année de sécheresse (hiver 2023/24) :

- ✓ Réalisation des BD sur les secteurs les plus favorables du département
- ✓ Préparation des parcelles augmentée
- ✓ Surdimensionnement des moyens humains et matériels
- ✓ Suivis techniques approfondis



Images drones - @SDIS66 - 03/02/2024

7 février 2024



## ■ En savoir + :

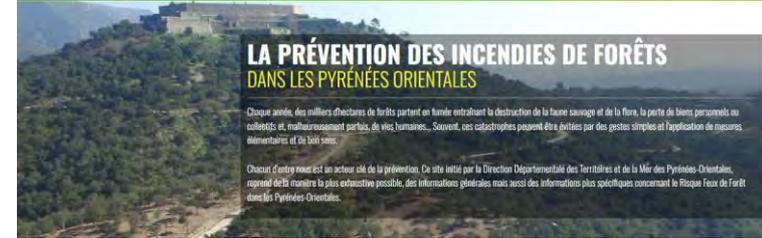
Agenda des brûlages, textes explicatifs, réglementation... sont consultables sur le site :

[www.prevention-incendie66.com](http://www.prevention-incendie66.com)

(onglet « Les brûlages dans les PO »)

Cartographie :

<https://carto.prevention-incendie66.com/login>



### LES CHANTIERS DU MOMENT :

**Avant-hier : 25 02 2024**

Aucun brûlage prévu pour cette journée.

**Hier : 26 02 2024**

Aucun brûlage prévu pour cette journée.

**Aujourd'hui : 27 02 2024**

Aucun brûlage prévu pour cette journée.

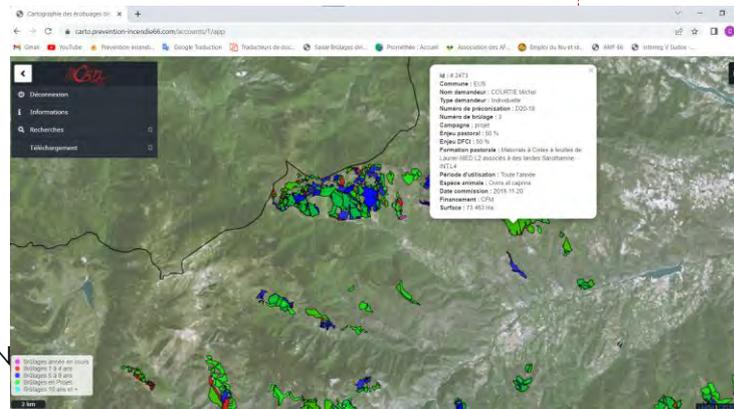
**Demain : 28 02 2024**

Aucun brûlage prévu pour cette journée.

**Après-demain : 29 02 2024**

Aucun brûlage prévu pour cette journée.

ACCÈS PARTENAIRES



# Réseau des équipes

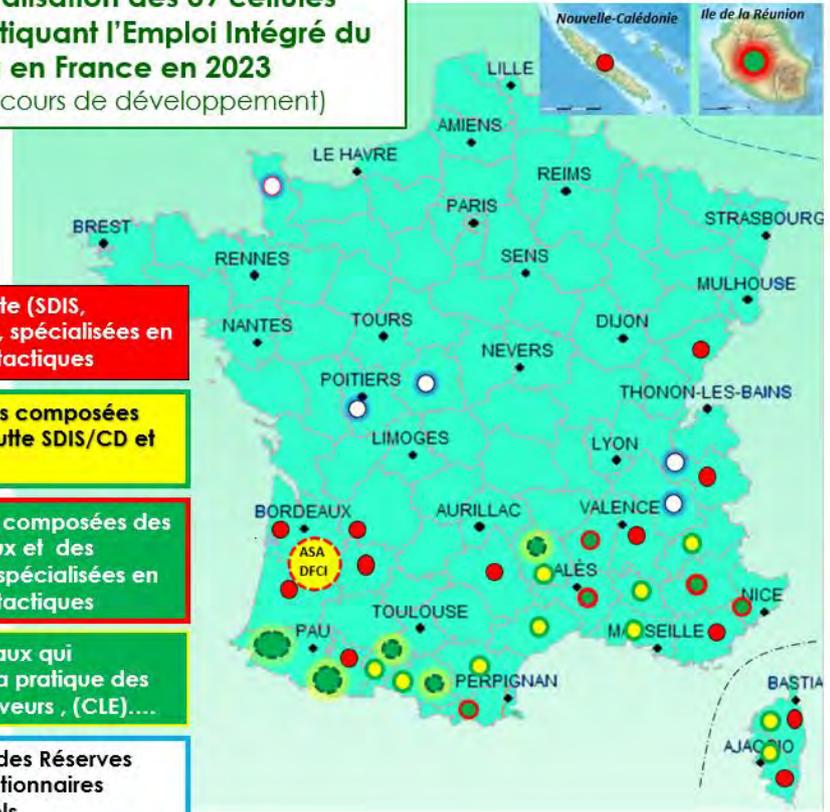


de brûlage dirigé

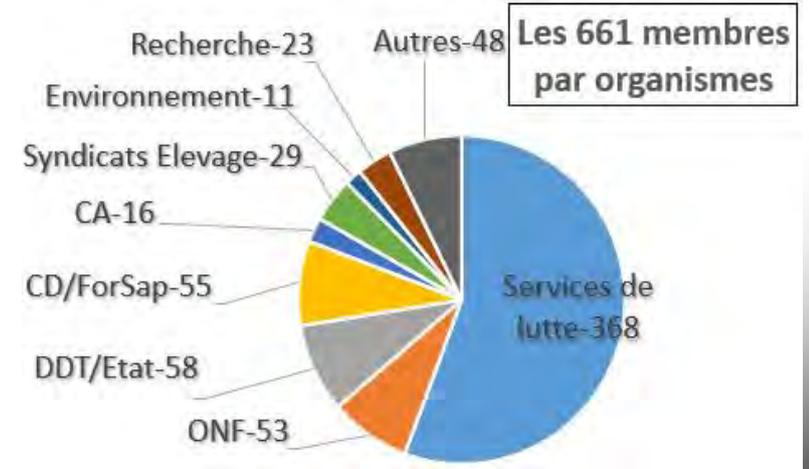
# Le Réseau de l'Emploi Intégré du Feu

## Le Réseau de l'Emploi Intégré du Feu (national) :

Localisation des 39 cellules pratiquant l'Emploi Intégré du Feu en France en 2023 (en cours de développement)



- 13 équipes de lutte (SDIS, FORSAP, UIISC...), spécialisées en brûlages et feux tactiques
- 10 équipes mixtes composées des services de lutte SDIS/CD et forestiers/ONF
- 6 équipes mixtes composées des services pastoraux et des équipes de lutte spécialisées en brûlages et feux tactiques
- 5 services pastoraux qui accompagnent la pratique des brûlages des éleveurs, (CLE)....
- 5 équipes issues des Réserves Naturelles ou gestionnaires d'espaces naturels



ans face à incendie – 27 février 2024



**Merci pour  
votre attention**

**Contact : Cellule de Brûlage Dirigé 66**  
**Société d'Elevage des Pyrénées Orientales**  
Adresse postale : Maison de l'Agriculture - 19, av. de  
Grande Bretagne - 66 025 PERPIGNAN cedex  
06 09 05 50 31 - [carole.duperron@wanadoo.fr](mailto:carole.duperron@wanadoo.fr)

Société  
d'Elevage  
des P.O.



Projet financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Préfecture de la Région Occitanie  
Mars 2024

Préfecture de la Région Occitanie  
Mars 2024

